



AS-Rens Inspection 25-1

Lutte contre l'extrémisme violent de gauche

Résumé

L'AS-Rens a décidé d'inspecter les activités du Service de Renseignement de la Confédération (SRC) dans le domaine de la lutte contre l'extrémisme violent de gauche après s'être penchée sur le domaine de la lutte contre l'extrémisme violent de droite par le SRC en 2021.

Elle a entendu des cadres et des collaborateurs du SRC actifs dans ce domaine ainsi que des représentants de deux services de renseignement cantonaux et un cadre de l'Office fédéral de la police (fedpol). Elle a également mené un contrôle par échantillonnage dans les mandats de recherche d'information que le SRC génère à ses propres capteurs ou à ses partenaires. Une clarification de besoins opérationnels a aussi été prise en compte. L'objectif était d'établir une vue d'ensemble des activités du SRC dans la lutte contre l'extrémisme de gauche violent.

Une attention particulière a été portée sur le cadre légal de ces activités en vérifiant que les droits fondamentaux des personnes cibles soient respectés comme prévu dans la Loi fédérale sur le renseignement (LRens). En effet, la récolte d'information dans le domaine de l'extrémisme violent est accompagnée de règles strictes qui permettent par exemple au SRC de ne traiter les informations que si un lien avec l'usage de la violence est donné. Ceci afin de préserver l'exercice des droits fondamentaux de la population suisse. C'est pour cette raison aussi que le SRC n'est pas autorisé à engager des mesures de recherches soumises à autorisation (MRSA) dans ce contexte.

Le développement de la scène d'extrême gauche violente a aussi été pris en compte avec la possibilité que certains groupements soient appréhendés sous l'angle de la lutte contre le terrorisme. Cette possibilité existe et est compatible avec le cadre légal actuel à condition que certains critères soient remplis. L'AS-Rens a constaté que le SRC a établi une pratique adaptée dans ce domaine qui lui permet de fonder une demande d'autorisation aux autorités politiques et judiciaires dans de tel cas.

L'AS-Rens a également évalué si le SRC remplissait le mandat qui lui est confié dans le domaine de la lutte contre l'extrémisme violent de gauche. Ce mandat comprend notamment la récolte d'information dans le but d'empêcher la réalisation des menaces liées à l'extrême

gauche violente ainsi que le monitoring de la situation. Le rôle du SRC vis-à-vis de ses partenaires nationaux a aussi été abordé et une péjoration de la collaboration a été constatée. Le SRC a procédé au recrutement de personnes supplémentaires durant la période d'inspection. L'AS-Rens est tout de même arrivée à la conclusion qu'au vu des ressources limitées et en lien avec l'évaluation de la menace qui émane de l'extrême gauche violente en Suisse actuellement, le SRC n'est pas en mesure d'accomplir son mandat de manière optimale. En effet, le SRC n'exploite pas l'entier des moyens conférés par la Loi fédérale sur le renseignement, posant ainsi un problème d'adéquation et d'efficacité. Une recommandation a donc été formulée.